



CVS

10 janvier 2025

Présents :



- A quoi sert le CVS ?

Explications sur le rôle du CVS.

Le livret distribué aux représentants titulaires des résidents sera aussi fourni aux représentants des familles.



Le directeur explique qu'il y a eu en 2024 :

- * 86 Fiches d'Evènements Indésirables faites au FAM.
- * 5 feuilles de réclamations pour de résidents.
- * Rappel : il existe aussi un formulaire de déclaration à destination des familles.



On parlera des FEI et des fiches de déclarations des résidents 2 fois par an.

- Elections du président du CVS

11 résidents votent à cette élection.





Est élue présidente du CVS : Geneviève Champemon avec 8 voix.

Est élu vice-président du CVS : Michel Vaubourdolle avec 3 voix.



- Repas

* Les repas ne sont pas assez variés.

C'est encore plus difficile pour les mixés : toujours des pâtés en entrée et des compotes en dessert. Souvent, les repas arrivent tout préparés (Nutrisens) et ne sont pas très bons.

Pierre Lamoine de Vitalrest reprend les menus prévus. Il arrive en effet que ce qui est servi ne correspond pas à ce qui est prévu.

Il y avait beaucoup de repas livrés par Sogirest.



Le directeur informe que Bruno, un nouveau cuisinier a été embauché.

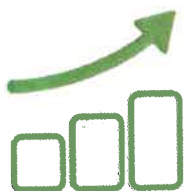


C'était compliqué pour Soda et Laurent de réussir à faire tous les repas du FAM.

La situation devrait s'améliorer.

L'achat de chariots qui gardent les plats au chaud est prévu, mais ils coutent très chers (30 000 €).

Les 3 cuisiniers vont avoir une formation sur les textures modifiées. Cela améliorera la qualité des plats pour les résidents qui mangent mixé. Les résidents et les équipes doivent dire aux cuisiniers quelle texture convient le mieux.





- * Repas amélioré le weekend. Pierre Lamoine rappelle que normalement un gâteau est prévu le dimanche. Les résidents disent que ce n'est pas toujours le cas.



Le directeur rappelle qu'il est possible de faire des gâteaux sur les groupes et que les ateliers cuisine peuvent reprendre. Il faut juste passer les commandes en cuisines 15 jours avant. Les résidents doivent demander à leurs encadrants de refaire cette activité. Si cela ne se fait pas, malgré des demandes, il faut faire une feuille de déclaration.

Pour information, les œufs frais sont achetés à Faux.



- Problèmes dans l'établissement :

- * Il y a des baisses de pression à certaines heures de la journée et des problèmes de température.

Le foyer a déjà effectué des travaux sur les canalisations.

Benjamin Simons annonce que le technicien de la mairie de Gentioux va venir au FAM dans 15 jours. Il rencontrera les hommes d'entretien et le directeur.

Il ne semble pas y avoir de fuite d'eau générale.

Il faut continuer à chercher d'où vient le problème.

Ce n'est plus la commune qui gère l'eau.

C'est la SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse qui regroupe plusieurs communes.

Depuis le 1^{er} janvier, le prix de l'eau a changé.

Plus on utilise d'eau, plus elle est chère.

Il est important de faire attention à la consommation.





Il faut aussi réfléchir à la gestion des déchets au FAM.

Il faut trier ce qui est jeté.

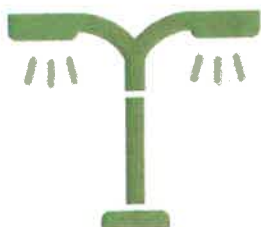
La nourriture qui reste devrait être redonnée en cuisine. Ces restes pourraient être donnés à une association de chasseurs.

Par exemple, le carton doit aller dans un conteneur spécial.

La mairie va redonner des sacs jaunes au FAM pour trier.



Renaud Rolinat, de la mairie de Gentioux, sera contacté pour venir en commission citoyenne pour en parler avec les résidents et mettre en place des choses.



- * Pas d'éclairage le soir. Il faut décaler la minuterie. Mais il ne faut pas laisser allumé toute la nuit. Cela n'est pas bon pour les animaux et cela coûte cher.

- Divers :



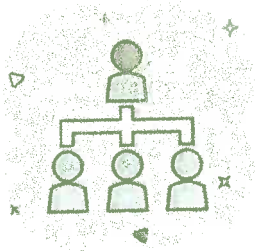
- * Des gants vinyles ont été fournis.



- * Comme le docteur Prioux est parti en retraite, le FAM va faire appel à une plateforme médicale de Bordeaux. Il s'agit de « Docs on the road ». Les consultations se feront par la télémedecine, 2 fois par semaine. Ce sera toujours le même médecin qui interviendra au FAM et il viendra 1 fois par trimestre au Foyer.



Il est toujours possible d'avoir recours à la permanence médicale de Bourganeuf, en cas de besoin.



* Peu d'informations sur les nouveaux personnels embauchés. Un trombinoscope/organigramme pourrait être réalisé par les résidents. Cette question sera évoquée en commission citoyenne.



* Il est important que l'accompagnement des résidents soit adapté. Les personnes nouvelles, les remplaçants doivent connaître les habitudes de vie. Il faut créer un document, à afficher dans les chambres, qui donne les informations nécessaires pour bien accompagner la personne.



* Les encadrants peuvent être seuls sur les groupes

Une nouvelle organisation se met en place. Des personnes ont été embauchées et il y a plus d'encadrants.

Des encadrants sont en cours de formation pour avoir un diplôme.

Quand tous les postes seront pourvus, l'encadrement sera meilleur.



* **Mouvements des résidents**

Un résident informe qu'il change d'établissement : il va au foyer des Champs Blancs à Guéret.



Un autre résident a le projet de retourner vivre en ville.



Le FAM a accueilli 3 nouvelles personnes.



* Déménagement à Bourganeuf



Les autorisations prennent du temps.



Les résidents seront interrogés sur leurs attentes pour ce nouvel établissement.



* Questions diverses

- Certains parents auraient aimé avoir plus d'informations sur le projet associatif.

Il était possible de se rendre à la journée de restitution du 11 décembre 2024.



- Ouverture du bassin balnéo du FAM pour les enfants de la commune (école, centre aéré).



Pour que cela soit possible, il faut trouver un maitre-nageur.



- Il y a des souris sur le groupe 7.

Le 14 janvier, un dératiseur va passer.

- Entretien des locaux

Des chambres ne sont pas très propres. Il faudrait que les chambres soient faites à fond une fois par an.

Le personnel ménage a beaucoup de travail.



Un ½ temps va être embauché pour faire le ménage des couloirs, des bureaux tôt le matin.

Les personnes du ménage pourront se consacrer aux groupes.



- La représentante des familles demande s'il serait possible que les familles assistent à la commission menus.

C'est possible.



- La représentante des familles souhaiterait pouvoir réunir des parents pour parler du fonctionnement du FAM.

Une salle pourra être fournie par le foyer ou par la mairie.



Prochaine réunion du CVS le 4 février 2025

à 14h00 pour valider le Règlement Intérieur du CVS.

La Présidente et le Vice-Président

Champion

Vaubourolle